

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DU BELON
DU 21 NOVEMBRE 2019 EN MAIRIE DE MOËLAN SUR MER

Le Comité du Syndicat Intercommunal du Port du Belon, légalement convoqué, s'est réuni sur convocation du Président, le 21 novembre 2019 à 9 heures en mairie de Moëlan sur Mer.

ETAIENT PRESENTS : Madame Anita OLLIVIER, Présidente ; Madame Pascale NEDELLEC, Monsieur Joseph MAQUET, délégués titulaires de la commune de Moëlan sur Mer ; Monsieur Jean-Paul GUYADER, délégué titulaire de la commune de Riec-sur-Belon ; Madame Véronique MELIN et Monsieur Daniel HAMON, délégués suppléants de la commune de Moëlan sur Mer.

ABSENTE EXCUSEE : Madame Liliane MASSE, déléguée titulaire de la commune de Riec-sur-Belon.

0. Approbation du compte-rendu de la séance du 13 septembre 2019

Le compte-rendu de la séance du 13 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

I. Réflexion sur le projet de tarifs 2020 du port du Belon)

La présidente, Anita OLLIVIER présente deux propositions de tarifs pour 2020.

La première : les tarifs avec rattrapage de 10% pour les services en commun avec les deux autres ports de Brigneau et Merrien et les autres tarifs : accès aux cales, mouillage saisonnier, mouillage temporaire, pêcheur professionnel, location salle, utilisations installations professionnelles etc...

La deuxième : les tarifs avec application de l'inflation de 1%.

Véronique MELIN ET Daniel HAMON proposent d'attendre la dissolution du SIPB pour revoir les tarifs.

Pascale NEDELLEC trouve dommage d'avoir cette différence de tarifs pour les mêmes services.

Les membres proposent donc d'orienter le budget avec l'application de l'inflation (1%).

II. DOB

La présidente, Anita OLLIVIER explique aux membres que, suite aux recommandations de la DDTM, et pour les besoins de l'avancement du projet port propre, le port doit investir pour l'installation d'un système de carénage et collecte des eaux noires.

Le coût n'est pas encore défini et sera présenté au comité lors de la prochaine réunion.

Jean-Paul GUYADER ajoute que ce sont aussi les recommandations du SAGE.

Joseph MAQUET propose le port de Brigneau pour le carénage.

Véronique MELIN, après une visite sur le port de Doëlan, trouve que l'installation ne choque pas et s'intègre bien dans le paysage donc cela pourrait se faire au Belon.

Les membres proposent d'orienter le projet vers une aire de carénage.

Véronique MELIN demande de prendre en compte dans les investissements la ZMEL de Kersaux.

Le comité prend acte du DOB 2020.

III. AOT restaurant

La présidente, Anita OLLIVIER, explique aux membres que le restaurant « Chez Jacky » a manifesté spontanément son intérêt pour l'occupation du domaine public comme précédemment. La publicité sera réalisée conformément aux textes en vigueur.

IV. Dynamisation du port du Belon

La présidente, Anita OLLIVIER, explique qu'après un entretien avec la Sellor, une proposition d'étude pour dynamiser le port a été abordée.

Pour ce faire, la présidente demande l'accord aux membres pour engager cette démarche qui va constituer la dynamisation de l'ensemble du port (mouillage, tourisme, environnement, infrastructure, accueil ...).

DELIBERATION N° 10-2019 : DEMARCHE DE DYNAMISATION DU PORT DU BELON.

VU l'entretien avec la Sellor pour dynamiser le port du Belon,

Vu que suite à cet entretien, la question d'une proposition d'étude par la Sellor a été abordée,

Le comité syndical,

Sur proposition de la Présidente,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE la présidente à engager la démarche auprès de la Sellor pour dynamiser le port du Belon.

V. Questions diverses

Véronique MELIN demande si le projet de carénage a été présenté aux associations APUB entre autre et propose de faire une réunion avec la DDTM et le maire.

Pour extrait certifié conforme.

La Présidente du SI du port du Belon
Anita OLLIVIER

